



ACADÉMIE
DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

OFFRE D'EMPLOI

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR PROFESSEUR(E) EN LYCÉE PROFESSIONNEL EN SCIENCES ET TECHNIQUES MÉDICO-SOCIALES (STMS) ?

L'ACADÉMIE
recrute

L'académie de Versailles recrute **des professeurs contractuels en STMS** pour enseigner **en lycée professionnel** dans les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise.

POUR POSTULER

recrutement@ac-versailles.fr

REJOIGNEZ-NOUS !

L'académie de Versailles est la première académie de France par l'importance de ses effectifs avec **1 171 492 élèves**.

Elle accueille, forme et accompagne **102 027 agents**.

RESSOURCES

Site SBSSA

Filière sanitaire et sociale



<https://sbssa.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique42>

Site Eduscol



<https://eduscol.education.fr/>

+ d'informations sur
www.ac-versailles.fr

Vos missions

- Instruire et éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle.
- Former les futurs citoyens en transmettant et faisant partager les valeurs de la République.
- Élaborer et mettre en œuvre les séquences pédagogiques et évaluer les niveaux de maîtrise des compétences des élèves.
- Assurer un lien régulier avec les lieux de stage et les parents d'élève et la communauté éducative.
- Contribuer au fonctionnement de l'établissement.

Votre profil

- À partir d'un Bac+ 3 dans le domaine sanitaire et sociale et/ou animation socio-culturelle et/ou avec une expérience professionnelle.
- Vous avez un casier judiciaire vierge.
- Vous êtes ouvert d'esprit et avez l'envie de transmettre.
- Vous êtes prêt à vous professionnaliser vers un nouveau métier.
- Vous êtes rigoureux(se), patient(e), avec un grand sens de l'écoute.
- Vous êtes capable de travailler en équipe.

Votre domaine d'expertise

- Biologie appliquée, Microbiologie, Sciences médico-sociales, Organisation, Ergonomie et Démarche de projet.
- Techniques professionnelles de soins d'hygiène et de confort à l'adulte et à l'enfant, protocole d'hygiène hospitalière.
- Techniques d'animation.
- ↳ Pour enseigner en Diplôme d'État d'Aide-Soignant (DEAS) et Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP) : uniquement postes à profil avec un Diplôme d'État d'Infirmier et/ou Diplôme d'État de Puéricultrice.

Votre temps de travail (temps complet)

- 18h de cours par semaine sur 36 semaines par année scolaire.
- Organisation libre du temps de préparation de la classe.
- Participation aux instances (conseils de classe et d'enseignement) et aux réunions de l'établissement.

Votre accompagnement

- Formation et préparation à la prise de fonction, tutorat par une équipe de formateurs expérimentés.

Votre salaire

- Entre 2 150 € et 3 180 € bruts/mois.
- Indemnités complémentaires.